

**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**

**DOCUMENT SUR LA NATURE DES MODIFICATIONS**

(DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DU RÈGLEMENT RCG 14-029)

**Note :**

Le document indique la nature des modifications qui devront effectivement être apportées par les municipalités et les arrondissements à leurs règlements pour tenir compte du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

Outre les modifications indiquées aux tableaux qui suivent et étant donné l'obligation de conformité des plans d'urbanisme aux objectifs du schéma et aux dispositions de son document complémentaire, les orientations, objectifs ou dispositions des plans d'urbanisme qui ne seraient pas conformes à ces objectifs ou dispositions devront être modifiés en concordance.

De même, étant donné l'obligation de conformité des règlements d'urbanisme aux objectifs du schéma et aux dispositions de son document complémentaire, les dispositions de ces règlements qui ne seraient pas conformes aux objectifs du Schéma devront être modifiées en concordance.

**Table des matières :**

1 - Ahuntsic-Cartierville	19 - Montréal-Nord
2 - Anjou	20 - Ville de Montréal-Ouest
3 - Ville de Baie-D'Urfé	21 - Ville de Mont-Royal
4 - Ville de Beaconsfield	22 - Outremont
5 - Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-De-Grâce	23 - Pierrefonds–Roxboro
6 - Ville de Côte-Saint-Luc	24 - Ville de Pointe-Claire
7 - Ville de Dollard-des-Ormeaux	25 - Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
8 - Cité de Dorval	26 - Rosemont–La Petite-Patrie
9 - Ville de Hampstead	27 - Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
10 - Ville de Kirkland	28 - Saint-Laurent
11 - L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	29 - Saint-Léonard
12 - Ville de L'Île-Dorval	30 - Village de Senneville
13 - Lachine	31 - Verdun
14 - LaSalle	32 - Ville-Marie
15 - Le Plateau-Mont-Royal	33 - Villeray–St-Michel–Parc-Extension
16 - Le Sud-Ouest	34 - Ville de Westmount
17 - Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	35 - Ville de Montréal
18 - Ville de Montréal-Est	

Les dispositions non identifiées dans les tableaux qui suivent ne sont pas applicables au territoire concerné ou ne nécessitent ni ajout, ni ajustement réglementaire. Il convient également de noter que l'étude réglementaire pour déterminer les ajouts ou ajustements requis a été faite sur la base des documents disponibles et accessibles au moment de la préparation des tableaux en mars 2015.

## AHUNTSIC-CARTIERVILLE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout et ajustement	Ajout et ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajustement
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout et ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajustement
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## ANJOU

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajustement
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## VILLE DE BAIE-D'URFÉ

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajout	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement si gare ou station de métro	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajout
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
<b>4.4.1 Écoterritoires</b>	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajout ou ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajout ou ajustement
4.4.2 Mosaiques de milieux naturels	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajout
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables</b>	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajustement
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## VILLE DE BEACONSFIELD

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajustement	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajout
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	Ajout
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajout
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajout
4.4.2 Mosaiques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajout
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables</b>	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajustement
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

<b>DISPOSITIONS DU SCHÉMA</b>		
	<b>Ajout ou ajustement</b>	
	<b>Plan d'urbanisme</b>	<b>Règlement d'urbanisme</b>
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout et ajustement	Ajout et ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

<b>DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE</b>	<b>Ajout et/ou ajustement</b>
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajout
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajout
Protection	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajustement
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.1 Zones de forte pente ou de risque d'érosion ou de glissement de terrain	Ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajustement
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLE DE CÔTE-SAINT-LUC

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables</b>	
Lacs et cours d'eau assujettis (permis ou certificats)	Ajout
Dispositions relatives aux rives	Ajout
Dispositions relatives au littoral	Ajout
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajout
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout



## VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout	Ajout
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement si gare ou station de métro	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.2 Mosaiques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Lacs et cours d'eau assujettis (permis ou certificats)	Ajout
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout ou ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## CITÉ DE DORVAL

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement si gare ou station de métro	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajout
Protection	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajout
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajustement
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajout
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Lacs et cours d'eau assujettis	Ajustement
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Normes relatives aux interventions à l'intérieur des plaines inondables	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Mesures d'immunisation applicables aux constructions, ouvrages et travaux réalisés dans une plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout et ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.3.5 Occupations dans un secteur situé aux abords de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLE DE HAMPSTEAD

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Aucun changement	(Usages) Aucun changement
<b>Densité</b>	Aucun changement	Aucun changement
<b>Transport</b>	N/A	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout ou ajustement
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLE DE KIRKLAND

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout	Ajout
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajout
Plantation	Ajustement
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.1 Zones de forte pente ou de risque d'érosion ou de glissement de terrain	Ajustement
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Lacs et cours d'eau assujettis (permis ou certificats)	Ajout
Dispositions relatives aux rives	Ajout
Dispositions relatives au littoral	Ajout
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Aucun changement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajustement	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE		Ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>		
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI		Ajustement
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>		
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur		Ajustement
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>		
Abattage		Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain		Ajustement
Plantation		Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>		
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal		Ajustement
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale		Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt		Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique		Ajustement
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>		
<b>4.4.1 Écoterritoires</b>		
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire		Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire		Ajustement
4.4.2 Mosaiques de milieux naturels		Ajustement
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes		Ajustement
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>		
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc		Ajustement
4.5.3 Paysage agricole et vues sur le paysage agricole		Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique		Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATION</b>		
4.6.1 Règles d'affectation		Ajustement
<b>4.7 LA ZONE AGRICOLE ET SES ACTIVITÉS</b>		
4.7.1 Distances séparatrices relatives aux installations d'élevage		Ajustement
4.7.2 Distances séparatrices relatives aux lieux d'entreposage des déjections animales situés à l'extérieur d'une unité d'élevage		Ajustement
4.7.3 Distances séparatrices relatives à l'épandage des déjections animales		Ajustement
4.7.4 Modalités d'application des distances séparatrices		Ajustement
4.7.5 Distance du périmètre d'urbanisation et des abords du parcours riverain		Ajustement
4.7.6 Contingentement des élevages porcins		Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>		
<b>4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables</b>		
Dispositions relatives aux rives		Ajustement
Dispositions relatives au littoral		Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable		Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau		Ajustement
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>		
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>		
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques		Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline		Ajustement
<b>Définitions</b>		Ajustement

## VILLE DE L'ÎLE-DORVAL

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Aucun changement	(Usages) Aucun changement
<b>Densité</b>	Aucun changement	Aucun changement
<b>Transport</b>	N/A	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos si PIIA ou PPCMOI	Ajustement
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajustement
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Lacs et cours d'eau assujettis	Ajustement
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Normes relatives aux interventions à l'intérieur des plaines inondables	Ajout
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Mesures d'immunisation applicables aux constructions, ouvrages et travaux réalisés dans une plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## LACHINE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajustement
Nombre maximum d'unités de stationnement si gare ou station de métro	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajustement
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
4.6.3 Les maisons mobiles et les roulottes (si permises)	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## LASALLE

<b>DISPOSITIONS DU SCHÉMA</b>		
	<b>Ajout ou ajustement</b>	
	<b>Plan d'urbanisme</b>	<b>Règlement d'urbanisme</b>
<b>Affectation du territoire</b>	<b>(Affectation du sol)</b> Ajout et ajustement	<b>(Usages)</b> Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout et ajustement	Ajout et ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

<b>DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE</b>	<b>Ajout et/ou ajustement</b>
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Nombre maximum d'unités de stationnement si gare ou station de métro	Ajustement
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables</b>	
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajustement
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement



## LE PLATEAU-MONT-ROYAL

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Aucun changement	Aucun changement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## LE SUD-OUEST

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajustement
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajustement
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajustement
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.7 LA ZONE AGRICOLE ET SES ACTIVITÉS</b>	
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout et ajustement	Ajout et ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajustement
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## VILLE DE MONTRÉAL-EST

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Aucun changement	(Usages) Aucun changement
<b>Densité</b>	Aucun changement	Aucun changement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajout
Protection	Ajout
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajout
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Normes relatives aux interventions à l'intérieur des plaines inondables	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Mesures d'immunisation applicables aux constructions, ouvrages et travaux réalisés dans une plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout et ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajustement
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## MONTRÉAL-NORD

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout et ajustement	Ajout et ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout et ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLE DE MONTREAL-QUEST

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajout
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
4.6.3 Les maisons mobiles et les roulottes (si permises)	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLE DE MONT-ROYAL

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Aucun changement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajout
Protection	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajout
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## OUTREMONT

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Aucun changement
<b>Densité</b>	Ajustement	Aucun changement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajustement
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajout
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.1 Site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajout
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajout



## PIERREFONDS-ROXBORO

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et Ajustement	(Usages) Ajout et Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajustement
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajout
Protection	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajustement
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.3 Paysage agricole et vues sur le paysage agricole	Ajout
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
<b>4.7 LA ZONE AGRICOLE ET SES ACTIVITÉS</b>	
4.7.1 Distances séparatrices relatives aux installations d'élevage	Ajout
4.7.2 Distances séparatrices relatives aux lieux d'entreposage des déjections animales situés à l'extérieur d'une unité d'élevage	Ajout
4.7.3 Distances séparatrices relatives à l'épandage des déjections animales	Ajout
4.7.4 Modalités d'application des distances séparatrices	Ajout
4.7.5 Distances du périmètre d'urbanisation et des abords du parcours riverain	
Protection du périmètre d'urbanisation	Ajout
Protection des abords du parcours riverain	Ajout
4.7.6 Contingentement des élevages porcins	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## VILLE DE POINTE-CLAIRE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajout	Ajout et Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.2 Mosaiques de milieux naturels	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.3.5 Occupations dans un secteur situé aux abords de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout et ajustement	Ajout et ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Nombre maximum d'unités de stationnement si gare ou station de métro	Ajustement
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajout
Protection	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajustement
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout et ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajustement
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

<b>DISPOSITIONS DU SCHÉMA</b>		
	<b>Ajout ou ajustement</b>	
	<b>Plan d'urbanisme</b>	<b>Règlement d'urbanisme</b>
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Aucun changement	(Usages) Aucun changement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

<b>DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE</b>	<b>Ajout ou ajustement</b>
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajout
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajustement	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajout
Protection	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajout
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
<b>4.4.1 Écoterritoires</b>	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajout
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajout
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajout
4.5.3 Paysage agricole et vues sur le paysage agricole	Ajout
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATION</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
<b>4.7 LA ZONE AGRICOLE ET SES ACTIVITÉS</b>	
4.7.1 Distances séparatrices relatives aux installations d'élevage	Ajout
4.7.2 Distances séparatrices relatives aux lieux d'entreposage des déjections animales situés à l'extérieur d'une unité d'élevage	Ajout
4.7.3 Distances séparatrices relatives à l'épandage des déjections animales	Ajout
4.7.4 Modalités d'application des distances séparatrices	Ajout
4.7.5 Distance du périmètre d'urbanisation et des abords du parcours riverain	Ajout
4.7.6 Contingentement des élevages porcins	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables</b>	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajustement
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajustement
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## SAINT-LAURENT

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	Aucun changement

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajout
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajustement
4.4.2 Mosaiques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## SAINT-LÉONARD

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajustement
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajustement
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Protection	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajustement
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLAGE DE SENNEVILLE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Aucun changement	Aucun changement
<b>Transport</b>	Ajustement	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.1 Dispositions relatives au verdissement	Ajustement
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajustement
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.2 Mosaïques de milieux naturels	Ajustement
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.3 Paysage agricole et vues sur le paysage agricole	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATION</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajustement
<b>4.7 LA ZONE AGRICOLE ET SES ACTIVITÉS</b>	
4.7.5 Distance du périmètre d'urbanisation et des abords du parcours riverain	Ajout
4.7.6 Contingentement des élevages porcins	Ajustement
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables</b>	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajustement
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement



## VERDUN

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Nombre maximum d'unités de stationnement	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajustement
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajout
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajustement
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
4.5.2 Vues sur le fleuve, le lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Prairies, le canal de Lachine ou le canal de l'Aqueduc	Ajustement
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
4.5.5 Route du parcours riverain et voie panoramique	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajout
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout
<b>Définitions</b>	Ajustement

## VILLE-MARIE

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout et ajustement	(Usages) Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout et/ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Abattage d'arbres dans un bois et corridor forestier métropolitain	Ajout
Protection	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajustement
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajustement
4.4.2 Mosaiques de milieux naturels	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.2 La protection des rives, du littoral et des plaines inondables	
Dispositions relatives aux rives	Ajustement
Dispositions relatives au littoral	Ajustement
Normes relatives aux interventions à l'intérieur des plaines inondables	Ajout et ajustement
Dispositions relatives à la plaine inondable	Ajustement
Normes relatives aux opérations cadastrales et de distance d'un cours d'eau	Ajustement
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.2 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire	Ajustement
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajustement
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajustement
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.3 Cohabitation entre les municipalités	Ajustement
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajustement	(Usages) Ajustement
<b>Densité</b>	Ajustement	Ajustement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres</b>	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajustement
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.3 Les secteurs de valeur patrimoniale	Ajustement
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajustement
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajout
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.2 Infrastructures publiques	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
<b>4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations</b>	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.4 Occupation d'un terrain adjacent à une autoroute ou à une voie rapide	Ajout
<b>4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires</b>	
4.8.4.1 Cohabitation entre les usages	Ajout
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## WESTMOUNT

DISPOSITIONS DU SCHÉMA		
	Ajout ou ajustement	
	Plan d'urbanisme	Règlement d'urbanisme
<b>Affectation du territoire</b>	(Affectation du sol) Ajout	(Usages) Aucun changement
<b>Densité</b>	Aucun changement	Aucun changement
<b>Transport</b>	Ajout	N/A

DISPOSITIONS DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE	Ajout ou ajustement
<b>4.1 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ</b>	
Stationnement pour vélos	Ajout
Nombre maximum d'unités de stationnement si gare ou station de métro	Ajout
Accessibilité universelle si PIIA ou PPCMOI	Ajout
<b>4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
4.2.2 Dispositions particulières pour un îlot de chaleur	Ajout
4.2.3 Dispositions particulières pour les arbres	
Abattage	Ajustement
Plantation	Ajout
<b>4.3 LE PATRIMOINE</b>	
4.3.1 Site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajustement
4.3.2 Grandes propriétés à caractère institutionnel hors du site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Ajout
4.3.4 Lieux de culte d'intérêt	Ajout
4.3.5 Patrimoine archéologique	Ajout
<b>4.4 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE</b>	
4.4.1 Écoterritoires	
Les opérations cadastrales dans un écoterritoire	Ajout
La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment et l'opération de remblai ou de déblai dans un écoterritoire	Ajout
4.4.3 Interdiction d'espèces de plantes envahissantes	Ajout
<b>4.5 LE PAYSAGE</b>	
4.5.1 Vues depuis et vers le mont Royal	Ajustement
4.5.4 Encadrement de l'affichage commercial	Ajustement
<b>4.6 LES AFFECTATIONS</b>	
4.6.1 Règles d'affectations	Ajout
<b>4.8 LES CONTRAINTES ET NUISANCES</b>	
4.8.3 Sécurité, bruit et vibrations	
4.8.3.1 Occupation d'un terrain adjacent à une gare de triage ferroviaire ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.3.3 Occupation d'un terrain adjacent à une voie à débit important ou à une voie ferrée principale	Ajout
4.8.4 Voisinage de certains usages et territoires	
4.8.4.2 Secteurs situés dans un rayon de 500 mètres d'un centre de traitement de matières organiques	Ajout
4.8.4.4 Installation de transport d'hydrocarbures par pipeline	Ajout

## VILLE DE MONTRÉAL

<b>DISPOSITIONS DU SCHÉMA</b>	
	<b>Ajout ou ajustement</b>
	<b>Plan d'urbanisme</b>
<b>Affectation du territoire</b>	Ajout et ajustement
<b>Densité</b>	Ajout et ajustement
<b>Transport</b>	Ajout et ajustement